

Image not found or type unknown



Vote du tiers sortant d'une asso loi 1901

Par **Marc76600**, le **03/03/2018 à 10:33**

Bonjour,
Notre association loi 1901 est passée de 10 à 12 administrateurs, cette année le bureau présente 3 administrateurs pour le renouvellement du tiers sortant.
Ne devrait-il pas plutôt présenter 4 administrateurs au vote à l'assemblée générale ?